AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1975
FR0000120560-FS0826

24 août 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEOPOST S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 août 2017, la société The Goldman Sachs & Co. LLC[1] (200 West Street, New York, 10282 Etats-Unis) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 17 août 2017, par suite d'une cession d'actions NEOPOST S.A. hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEOPOST S.A. et détenir 1 350 067 actions NEOPOST S.A. représentant autant de droits de vote, soit 3,91% du capital et des droits de vote de cette société[2].

À cette occasion, la société The Goldman Sachs Group, Inc. **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 739 441 actions NEOPOST S.A. représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	29 423	0,09
Goldman, Sachs & Co. LLC	1 350 067	3,91
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	359 951	1,04
Total Goldman Sachs Group, Inc	**1 739 441**	**5,03**

[1] Contrôlée par la société The Goldman Sachs Group, Inc. (sise Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis).
[2] Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.